36e ANNÉE N° 2903 — PARAIT LE SAMEDI — 18 AVRIL 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

La Campagne défaitiste

L'opposition n'a point désarmé. Ce n'est pas seulement la chute de M. Herriot qu'elle poursuivait : c'est toute la politique républicaine qu'elle entend atteindre.

Tout ministère de gauche subira les mêmes attaques que le cabinet Herriot, et, contre lui, seront mis en œuvre les mêmes procédés de chantage financiers.

Le principal organe de l'opposition le dit tout net Il explique que le public peut à tout moment, peser sur la trésorerie en renouvelant les bons qu'il détient, ou en exigeant leur remboursement. Il présente ce dilemne :

« Inspirer confiance, telle doit être, avant tout, la tâche des gouvernants, car, inspirer confiance, renouvellement des bons, et, perdre la confiance, présentation des bons. »

Vous entendez bien que l'opposition fera tout ce qui est en son pouvoir pour ruiner la confiance tant qu'un gouvernement de gauche sera au pouvoir. D'ailleurs, le collaborateur de l'*Echo de Paris*, craignant sans doute que son équation ne soit pas assez claire, précise en ces termes .

« Ces opérations offrent ainsi à la nation un moyen de contrôle constant sur les actes de ses princes. Jusqu'ici le Parlement jouissait, entre les élections, d'une sorte d'omnipotence fortifiée par l'aversion constante du régime pour le recours à la dissolution. Le porteur de bons a désormais la parole il est la nation. »

On ne dit pas plus nettement si le gouvernement nous déplait, nous l'empêcherons de vivre, il suffira pour cela que les porteurs de Bons en réclament le remboursement à chaque échéance, et l'on prend soin de rappeler que « les mensualités normales dépassent sept milliards ».

Et les gens qui tiendront ce langage se targuent de patriotisme. Par haine de la démocratie, ils pratiquent la politique du pire. Ils oublient que, sous prétexte d'attaquer le gouvernement de gauche, c'est au crédit public qu'ils portent atteinte

Heureusement le bon sens populaire résiste aux excitations malsaines. Il discerne dans les mauvais conseils qu'on lui donne, la passion politique Il comprend que les réactionnaires, dans leur fureur, voudraient provoquer une catastrophe, et leur attitude ne pourrait avoir d'autre conséquence que de précipiter la ruine des épargnants.

L'immense majorité des Français flétrissent ces procédés : leur confiance reste inébranlable. Ils aideront les hommes courageux qui, continuant l'œuvre de M. Herriot, s'efforcent d'assainir la situation financière. Ils méprisent les défaitistes qui entravent le redressement nécessaire et compromettent ainsi les intérêts non pas d'un parti, mais du pays.

R S

Chronique Electorale

La situation politique dans notre petite ville commence à se dessiner. Un branle-bas de combat a eu lieu au cours de la semaine qui finit : réunion du Conseil municipal dans une maison particulière, réunion du parti communiste et enfin réunion des adhérents au Cartel.

De ces trois conciliabules on ne saurait dire exactement ce qu'il en est résulté de positif. Chaque parti s'est expliqué sur les conditions d'élaboration d'une liste et en a supputé les chances de succès. Toutes ces listes sont en préparation et ce n'est que dans quelques jours que les électeurs seront définitivement renseignés.

La réunion du Conseil municipal était nécessaire, urgente même car elle a permis d'établir dans quelles conditions le Conseil solliciterait le renouvellement de son mandat. La question ainsi posée a permis à M. Paret Emile, maire, de faire connaître son avis personnel sur la situation. Il l'a fait en mettant les conseillers au courant de son changement de direction et que reprenant sa liberté d'action il allait au parti où l'appelaient ses nouvelles opinions. Le Conseil prend acte du désistement de M Paret C'est regrettable seulement qu'il ait fait connaître si tard une décision qu'on lui demandait d'étaler au grand jour il y a un mois elle aurait évité beaucoup de paroles inutiles et certains froissements. Il a été quand même essayé le maintien d'une liste d'union républicaine mais l'accord n'ayant pu se faire il a été décidé d'un avis unanime que chacun reprendrait sa liberté d'action.

Quant à nous, écœuré d'une pareille défection et bien que vivement sollicité par de nombreux amis à participer à la confection d'une liste il ne nous parait pas possible d'accepter et réservons notre adhésion pour des raisons personnelles Nous estimons néanmoins que nous sortons de la mairie la tête haute avec une part de félicitations que M. Paret maire, a adressé au Conseil municipal tout entier pour son excellente gestion pendant les cinq années passées à la mairie où nous avons défendu de notre mieux le mandat que nous avaient confié les électeurs en 1919, nous pensons donc qu'en ayant bien servi notre petite Patrie nous avons bien servi la grande et la République une et indivisible.

En bon sisteronnais nous souhaitons que les grands travaux à l'élaboration desquels nous avons participé soient menés à bonne fin pour le plus grand bien de notre Cité.

P. LIEUTIER.

* * *

La question électorale nous parait encore un peu confuse... Y aura-t-il plusieurs listes ? C'est un secret..

Le parti communiste présentera la sienne. Il parait même qu'il fera l'appoint en la complétant par des femmes. C'est une innovation qui a son charme et qui est la meilleure propagande pour le parti féministe.

C'est toujours à essayer on verra le résultat.

Echos de la semaine

Boire le jus de la treille est un art délicat qui a ses règles dictées par Bacchus lui-même à ses fidèles disciples.

Celui-là, les a gravement offensés, qui s'est fait enfermer au violon municipal, mardi soir, pour n'avoir pas su, dans ses libations pascales, distinguer l'usage de l'abus.

* * *

Pour fêter le retour du printemps la jeunesse de Sisteron a fait des miracles d'ingéniosité.

Malgré la médiocrité de ses ressources, elle a su organiser un Corso Carnavalesque digne de nos traditions locales et plein de promesse pour l'avenir.

* * *

Le bruit court qu'il s'est fondé dans un quartier reculé de notre cité un laboratoire bactériologique de la plus haute importance pour l'avenir de nos hommes politiques.

Chaque soir, à l'heure des crimes, des praticiens de l'analyse chimique se penchent sur les viscères des conseillers municipaux sortants pour y découvrir la présence du microbe qui permettra de leur accorder ou refuser le brevet d'aptitude aux fonctions municipales.

Chronique Locale

SISTERON

Elections Municipales.

Malgré le désir de mes camarades et amis de me conserver au sein de l'assemblee communale, j'ai le regret en raison de mon état de santé de ne pouvoir les satisfaire.

En conséquence le mandat qu'en 1919 les électeurs de Sisteron m'avaient confié étant arrivé à expiration, j'informe et remercie les électeurs de la commune qui m'avaient fait confiance en 1919, que je ne serai pas candidat aux élections municipales du 3 mai 1925.

Alfred COLOMB.

—o—

Réunion.

Les éducateurs de vers à soie de la localité et des communes environnantes sont invités à assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche 19 avril à 14 heures, au Café Moderne.

Décisions à prendre pour la prochaine campagne.

Pour un groupe d'éducateurs.
REYMOND, la Baume.

© VILLE DE SISTERON

Ecole Primaire Supérieure.

La rentrée est fixée au dimanche 19 avril au soir pour les internes et au lundi matin 20 à 8 heures pour les externes. Les élèves atteintes d'oreillons ne pourront rentrer que 21 jours après le début de la maladie. Les élèves atteintes de la rougeole que 16 jours après la maladie.

Les unes et les autres devront remettre un certificat médical à Mme la Directrice.

Enquête.

Une enquête de commodo et incommodo sur la demande par la Compagnie d'Entreprises hydrauliques et de travaux publics pour ouverture d'un dépôt d'essences au quartier de Mételine, est ouverte au secrétariat de la Mairie du 15 avril au 1er mai.

Fêtes de Printemps.

Nous recevons seulement Vendredi à 10 h. 30 de la part du Comité des Fêtes le compte-rendu du Corso que nos confrères de la région ont publié Jeudi. Il nous est matériellement impossible de composer ce long communiqué sans retarder l'impression de notre journal. Sans voir là un acte de méfiance à notre égard nous regretons bien pour tout le monde ce facheux retard.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de Mme Piauroy femme de M. Piauroy retraité du P.L.M. à qui nous adressons nos bien sincères condoléances.

—o—

Il a été trouvé dans la journée du 12 avril courant par la gendarmerie de Sisteron, sur la route n° 93 à Mison, une roue de camion jumelée neuve

M. Feraud, brigadier de police a trouvé sur la voie publique un portemonnaie contenant une certaine somme. Le réclamer au secrétariat de la Mairie.

Papier Ver-à-soie

En vente à la Librairie Lieutier

25 Rue Droite - Sisteron

SALIGNAC

Fête de la Sainte-Barbe.

La Fête de la Ste Barbe qui avait été renvoyée sera célébrée le dimanche 19 avril. En voici le programme : Demain dimanche à 14 h course de bicyclettes, 1· prix 15 fr. 2· prix 10 frs. Courses pédestres, course en sac, concours de valse et de chant. Lundi 20 à 9 h. concours de boules. 1· prix 30 frs plus la moitié des entrées ; 2· prix 15 frs et l'autre moitié des entrées fixées à 6 frs par équipe de 3 joueurs. Pendant la durée des fêtes bal avec orchestre de choix. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accidents.

Le Comité.

Casino-Cinéma.

Voici le programme de la soirée de samedi à 9 heures et de la matinée de dimanche à 4 heures :

Pathé-Revue ; 8me *époque de* **« L'Enfant des Halles »** *Son enfant*, drame ; *Vieux loup de mer*, comique.

La Direction du Casino-cinéma informe sa nombreuse clientèle que c'est aujourd'hui samedi et demain dimanche que se termine la saison cinématographique.

Dimanche en soirée au Casino Grand Bal

—o—

Avis.

Pour être bien habillés sans trop dépenser, adressez-vous chez Mme veuve **André**. Vous y trouverez un grand assortiment de costumes confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, un choix incomparable de draperies pour vêtements sur mesure, un rayon complet de chemises, de cravates et chaussettes dernière nouveauté.

Les vêtements de première communion avec leur prime cadeau commencent à arriver et pourront satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Avis. — M. IZARD, à l'honneur d'informer les familles qu'il se tient à leur disposition pour leçons de solfège et instrument, à domicile. S'adresser au bureau du journal

Articles de Pêche en vente à la librairie Lieutier.

Bicyclette à vendre, S'adresser à la librairie.

Cycles et Motos Alcyon

Vente à crédit avec les mêmes garanties qu'au comptant, payables en 12 mois.

CYCLES AUTOS-SPORTS

Le vélo idéal pour un prix abordable. **Ch. FERAUD**, Agence régionale exclusive, 65, Rue Droite (près la poste) Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 avril

NAISSANCES

Yvette Marthe Noëlie Meynier rue Saunerie ; Geneviève Emma Henriette Robert rue de la Mission ; Yvette Henriette Yvonne Audibert, quartier St Lazare.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Henri Fenoglietto, mécanicien, domicilié à Marseille et Claire Alexandrine Pauline Imbert, sans p. à Sisteron.

Décès

Jean Auguste David, quartier de Soleilhet 75 ans ; Marguerite Carré, épouse Piauroy quartier des Cordeliers, 69 ans.

Docteur-Dentiste Américain

CETTIER LOYE

Tous les samedis à l'Hôtel de la Poste. **Travaux modernes.**

Un Remède qui guérit

C'est la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65466

SYNDICAT D'INITIATIVE de MANOSQUE

Réunion Constitutive du 14 mars 1925

Exposition du but du Syndicat, de ses moyens d'action, lecture des statuts, formation du Conseil d'Administration.

Président d'Honneur : M. Robert, Maire de Manosque, Conseiller Général ;

Président : M. Ch. Bué ;

Vice-Présidents : MM. D'Herbès, Guilheaume, délégué du T. C. F. ;

Trésorier : M. Bounot, directeur de la Société Générale ;

Secrétaire-Archiviste : M. Eyglunent, Officier de l'Instruction Publique ;

Secrétaire-Adjoint : M. Millot, Greffier du Tribunal de Commerce ;

Administrateurs : MM. Borel, notaire, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Dr E. Chire ; Emile Eyriès, Président de la Chambre de Commerce, administrateur de la Banque de France ; Lèbre, négociant ; Lefrou, industriel ; Faure, industriel ; Magne, imprimeur, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Devaux, horticulteur ; Janin, Chirurgien-dentiste ; Sauvecanne, hôtelier ; Alivon, cafetier Guigou, garagiste ; Leudière, garagiste ; Julien, négociant ; Roux, commerçant ; Carretier, commerçant ; Richaud, commerçant ; Mège, commerçant ; Reymond, instituteur ; Bec, rentier.

Le montant des cotisations est fixé à 15 fr. par an, pour les membres actifs ; à 10 fr. par an, pour les membres honoraires ; minimum 50 fr. par an, pour les membres bienfaiteurs.

Le périmètre d'action du Syndicat d'Initiative est déterminé par les localités suivantes :

Mirabeau, Reillanne, Revest du-Bion, Les Mées, Mézel, Moustiers-Ste-Marie, Quinson.

Toutes les localités incluses dans le périmètre compris peuvent s'affilier au Syndicat d'Initiative de Manosque.

Le siège du Syndicat est fixé à Manosque.

Tous les renseignements pouvant intéresser la collectivité régionale seront centralisées au siège.

Nous prions donc toutes les personnes possédant des locaux disponibles : chambres, appartements meublés ou vides, villas à louer, etc., de vouloir bien nous en informer nous donnant en même temps les conditions de location et tous détails pouvant intéresser les estivants : prix de pension, etc.

A cette occasion nous tenons à rappeler à chacun que le but du Syndicat étant de développer Manosque et sa région en y intensifiant le mouvement touristique, il est de l'intérêt de tout le monde de nous donner tous les renseignements qui faciliteront notre tâche.

D'ailleurs le grand succès qui a présidé à la création du Syndicat est le plus sûr indice de son bon fonctionnement. Chacun aura à cœur d'y participer dans la mesure de ses moyens.

Le Président : BUÉ.

Avis aux Contribuables

Payez vos impôts directs de l'année 1925 au moyen des

CHÈQUES-CONTRIBUTIONS

Vous réaliserez une économie de 5 0/0 sur le montant de vos impôts.

Les chèques de 100 f. sont remis au prix de 95 f.
" 500 " 750
" 1.000 " 495

On peut se procurer des Chèques-contributions dès maintenant, sans frais, à la **Société Générale, à Digne**, *ou à son bureau de* **Sisteron** *rue Droite, et lui demander toutes indications utiles sur les avantages et l'emploi du chèque-contribution.*

Docteur M. Audibert-Rousset

Nez — gorge — oreilles — larynx

Consultations : Hôpital de Sisteron 1e dimanche du mois de 9 h. à 16 h.

Consultations gratuites pour les indigents.

Etude de Me LIEUTAUD
Notaire à Volone (Basses-Alpes)

Adjudication

DES BIENS

des époux Briançon, à Sourribes le 26 Avril 1925

I. *Section A. Plancibert.*

1· lot. = 1 et 2 de 41 ares 21 centiares, lieu dit *Plate*, touchant Heyriès Pierre, vieux chemin, Vançon, un ravin et Boudouard.

Mise à prix : **20** francs.

2me lot — 68 p. 81, 87, 69 et 70 de 34 ares 32 ares, Thoron, pré, touchant canal du Thoron, Heyriès Pierre, Giraud Louis, Moïse et Joseph Richaud.

Mise à prix : **400** francs.

3me lot. — 99, 100, 101, 102 et 114, 18 ares 24 centiares, labour au Courtiéu, touchant Chaix, Théodore Mégy, le chemin et Adrien.

Mise à prix : **200** francs.

II. *Section A. Village.*

4me lot. — 223 à 226 et 350 à 352, 66 ares 60 centiares, Ravelo, vague traversé par le canal, touchant Mme Seyrignac, vallon, chemin et Adrien Féraud.

Mise à prix : **100** francs.

5· lot. — 253 et 255, 1 hectare 88 ares 34 centiares, bois au pèd de la Jalinèto ou Adrech touchant Heyriès Pierre et le chemin de Salignac.

Mise à prix : **50** francs.

6· lot. — 292 à 294, 60 ares 44 centiares, olivette, *Chapelarié*, touchant Mme Seyrignac, hoirs Hubert André, Bouduouard et Louis Mégy, un vallon en pointe et le lot suivant.

Mise à prix : **200** francs.

7· lot. — 295 et 296 labour des Clausses 69 ares 20 centiares touchant le chemin de Salignac, un vallon, Giraud maire et Latinville.

Mise à prix : **200** francs.

8me lot — 278 vague à l'Hubac, au dessus du chemin de Salignac, touchant Séraphin Brun et Boudouard.

Mise a prix : **50** francs.

9e lot. — 327 p. 8 centiares, jardin dit Pré de Luzerno touchant le canal du Thoron, Roumieux, le chemin de Plancibert et Gratien Pellegrin.

Mise à prix : **200** francs.

10e lot. — 394 et 395, 64 cent. jardin près le village, touchant le chemin, Giraud maire et Vve André.

Mise à prix : **50** francs.

III. *Section A. Condamine.*

11me lot. — 450, 1 are 36 cent. les Tiroirs, touchant Heyriès Marius et Adrien Auguste.

Mise à prix : **5** francs.

12e lot. — 471 et 472 p. 1 are 4 centiares, l'Arenar, rive, touchant Lieutaud Paul, veuve Brun, le chemin.

Mise à prix : **5** francs.

13e lot. — 500, 12 ares, pré de Baro, touchant Camille Giraud, Giraud Paul, Vançon, Pellestor, Rigaud.

Mise à prix : **200** francs.

14· lot — 510 et 557, 18 ares 44 centiares pré de la Condamine, entre les deux chemins de Baudument, le canal passant vers la cime.

Mise à prix : **500** francs.

15e lot. — 565 et 566, 16 ares 44

© VILLE DE SISTERON

centiares, labour à Sainte-Catherine, touchant chemin, canal du Moulin et Noël Brun.

Mise à prix : **200** francs.

16me lot. — 570 et 571, 9 ares 88 centiares, vigne à Ste-Catherine ou au *Viérard*, touchant Séraphin Brun, Elie Boudouard, Roman et Brun Eugène.

Mise à prix : **100** francs.

17me lot. — 621 p. et 622 p. de 48 ares 9 centiares, Olivette de la Croix, touchant les chemins de Beaudement et Brun, Seyrignac et Chaix.

Mise à prix : **600** francs.

18me lot. — 626 p. à 632 p. Olivette du Viérard, 66 ares 83 centiares, plus haute, touchant le chemin de Vilhosc, Chaix et Mme Brun.

Mise à prix : **500** francs.

19me lot. — 641 à 643, 3 hectares 59 ares, 12 centiares, bois touchant le chemin de Vilhosc et Boulouard André.

Mise à prix : **200** francs.

20me lot. — 684 et 685, 97 ares, 7 centiares, Bois et terres aux *Bouchères*, touchant Pellestor Joseph, Giraud Léopold et Mme Seyrignac.

Mise à prix : **100** francs.

IV. Section B Plan Saint-Roman

21me lot. — 50 et 51, 16 ares, 20 centiares, *Archo*, entre le vieux chemin de Volonne et Vançon, au début du canal de Volonne, touchant Etienne Bertin.

Mise à prix : **100** francs.

22me lot — 71, 56 et 57, 40 ares 86 centiares, *La Peço*, entre route de Volonne et Vançon, touchant Louise Richaud, Giraud Louis, Pierre Heyriès, coupé par vieux chemin de Volonne.

Mise à prix : **500** francs.

23me lot. — 232 p. et 233, 31 ares, 2 centiares, *Champ di pièro*, touchant Richaud Moïse, Paulin Amielh et Théodore Mégy.

Mise à prix : **200** francs.

24me lot. — 273 et 277 (Serenus), *Condamine*, allongée entre route de Volonne et chemin de la Combe de Sarp.

Mise à prix : **400** francs.

25me lot. — 338, 8 ares 58 centiares, Terre à Rayan, touchant Mme Aude, Moïse Richaud, Latil, Pellestor et Giraud.

Mise à prix : **100** francs.

26me lot. — 408, 409, 403, 404 p, 410 à 411, touchant Heyriès Pierre et le chemin de Garampon, 42 ares, 57 centiares, labour et vague.

Mise à prix : **200** francs.

27me lot. — 417 et 418, 15 ares, 96 centiares, de l'autre coté du chemin de Garampon.

Mise à prix : **50** francs.

28me lot. — 599 p. 1 hectare. 37 ares, 63 centiares, *Combe* ou *Conoge*, touchant le chemin de Beaudument, un vallon et Andrieu Honoré.

Mise à prix : **5** francs.

V. Section D. Village de Sourribes.

29me lot. — 21, Remise et grenier touchant Latinville, le canal, la ruelle, près la fontaine du moulin.

Mise à prix : **200** francs.

30me lot. — 47, 48 et 50, maison d'habitation, avec remise touchant par un coin.

Mise à prix : **500** francs.

31me lot. — 58, Maison de Marius Sérenus Heyriès, Grande rue.

Mise a prix : **100** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Lieutaud, notaire à Volonne.

Signé : LIEUTAUD.

CARPETTES AMÉRICAINES

Décoration Moderne des Intérieurs

LE LANOLEUM

Origine américaine garantie ; livrées en 4 tailles : 183x275 - 275x320 - 230x275 - 295x396 et au mètre en tous coloris riches et originaux en leur genre.

En vente chez CHAIX Maurice, Menuiserie-Ebénisterie, rue Saunerie Sisteron.

Dépôt d'Essences
Etablissement classé 2e classe

Madame Veuve LAMBERT

EXTRAIT

27 Juin

de l'arrêté Préfectoral du ~~31 mars~~ 1925

Le Préfet des Basses-Alpes autorise Mme veuve LAMBERT a installer à Sisteron, quartier des Plantiers, un dépôt d'essences en bidons, pipes et caisses.

Cette autorisation est accordée à Mme veuve Lambert aux conditions suivantes :

ARTICLE PREMIER

1° Le dépôt de liquide inflammable devra être installé dans un bâtiment et placé au rez-de-chaussée.

Si le local du dépôt est assez rapproché de constructions soit occupés par des tiers, soit renfermant des matières combustibles, pour qu'il puisse y avoir communication réciproque d'un incendie, ce local sera construit en matériaux résistant au feu, sans autres bois apparents que les grosses pièces de charpente.

2° Si le dépôt est installé dans un bâtiment habité ou occupé par des personnes, il ne doit pas être placé sous un étage habité.

Dans tous les cas, les murs ou planchers qui séparent le dépôt des autres parties du bâtiment seront construits de façon à s'opposer efficacement à la propagation d'un incendie.

Le dépôt ne commandera ni un escalier, ni un dégagement quelconque.

3° Le sol sera imperméable et incombustible et disposé de façon qu'en cas de rupture de la totalité des récipiants les liquides inflammables ne puissent s'écouler au dehors.

4° L'éclairage ne pourra se faire que par des lampes extérieures placées derrière des verres dormants en verre armé, ou intérieurement par des lampes électriques à incandescence sous double enveloppe. Dans ce dernier cas, les lampes et conducteurs seront installés suivant les règles de l'art et de façon à éviter les courts-circuits ; les sommutateurs et coupe-circuits seront à l'extérieur.

5° Le local du dépôt ne recevra aucune affectation étrangère au service du dépôt lui-même ; en dehors de ce service, il sera fermé à clef et celle-ci demeurera entre les mains d'un préposé responsable.

6° Le dépôt ne sera pas chauffé ; il est interdit d'y allumer et d'y apporter du feu ou des lumières et d'y fumer. Cette interdiction sera affichée en caractères très apparents près de la porte d'entrée.

7° Le dépôt sera bien ventilé.

8° Le dépôt sera pourvu d'une quantité de sable et de moyens de secours contre l'incendie en rapport avec son importance et sa situation

9° Les récipients quels qu'ils soient dans lesquels les liquides inflammables sont reçus et ceux qui contiennent les approvisionnements du dépôt devront, selon la catégorie à laquelle appartiennent ces liquides, porter en caractères très lisibles, outre la dénomination de la substance contenue dans le récipient, l'une des inscriptions suivantes ; « Liquide inflammable de la première catégorie pouvant s'enflammer même à une température inférieure à 35 degrès, ou « liquide inflammable de la 2e catégorie ne pouvant s'enflammer qu'à 35 degrès où à une température supérieure.

Article. 2. — Les conditions ainsi fixées ne peuvent en aucun cas, ni à aucune époque faire obstacle à l'application des dispositions édictées par le Livre II du Code du Travail et les décrets réglementaires pris en exécution du dit livre, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 3. — La présente autorisation est accordée sous réserve des droits des tiers.

Une copie de l'arrêté susvisé est déposée aux archives de la mairie et tenue à la disposition de tout intéressé

Pour extrait certifié conforme :
Le Maire,
Signé : Emile PARET.

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

' SUPREME '

au Gluten
BERTRAND, Lyon
Dépôt exclusif pour Sisteron
Confiserie BROUCHON

Parfums "Reine-Jeanne"
— PARIS
les meilleurs
ESSENCE
LOTION
POUDRE

Où Court-il ?...

Il va en ligne droite chez **M. MARTIN**, rue Saunerie, faire l'emplète d'une bonne paire de chaussures à des prix très modérés, parce qu'il possède un **grand choix de chaussures de marque, de luxe et de travail** pour homme, femme, fillette et enfant. Il trouvera également dans ce magasin la véritable **pantoufle** tout cuir de la Charente. R. C. Sisteron n° 344

Henri MARTIN

CHAUSSURES - Rue Saunerie - SISTERON

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Une belle villa moderne, 8 pièces avec jardin clos. Prix 45 000

Une villa à Sisteron, moderne 4 pièces sur cave, jardin clos. Prix 30.000

Diverses villas aux environs de Sisteron, toutes avec jardins et eau de source, Prix 30.000 - 25.000 et 15 000 francs.

A LOUER

Divers immeubles en ville, meublés et non meublés, villas et fonds de commerce.

S'adresser à M.
CLEMENT
agent général d'assurances
rue Droite, **Sisteron** (B-A)

Papier ver-à-soie en vente à l'imprimerie-librairie Pascal Lieutier, Sisteron

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

MATHIS

L. Conchy
AGENT
SISTERON
—o—
R. C. Sisteron 50.
Téléphone 56.

Toutes les MATHIS (4 et 6 cyl.) ont : 4 Vitesses, Ressorts entiers, 1 Chassis à Cadre Entier

© VILLE DE SISTERON

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron, chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

En vente à la librairie LIEUTIER

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
pour les Départements..	23 frs	43 frs	80 frs

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. **16 pages** .. .. **30 cent.**

Abonnts à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
France et Colonies.	4 frs	7 fr. 50	14 frs

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

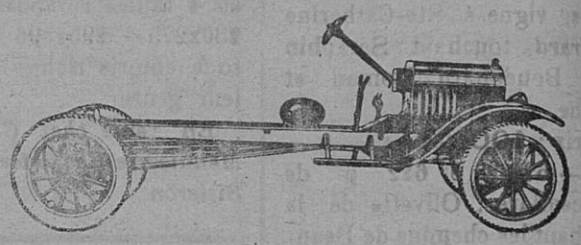

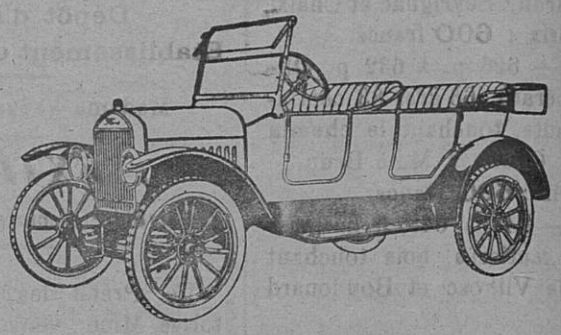

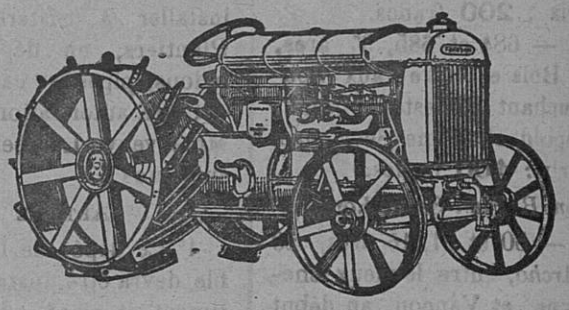

AUTOMOBILISTES !

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie

Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux

Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre
Stylos - Crayons - Compas, - Règles

ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches
Labeurs, Régistres, Carnets à souche,
Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de
Chaussures
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON